

ACCOMPAGNEMENT FLASH

PASSION SOIGNER :

DEVENIR INFIRMIER

Accompagnement à la présentation du dossier **ParcourSup** pour l'admission en Institut de formation en soins infirmiers
2021

NOTICE D'INSCRIPTION

1 session de 16h pendant les vacances scolaires :

- **Lundi 22 février 2021 de 15h à 19h,**
- **Mardi 23 février de 9h à 13h,**
- **Jeudi 25 février 2021, de 15h à 19h,**
- **Samedi 27 février 2021, de 9h à 13h.**

Contenu de la session :

- Accompagnement à l'élaboration du dossier Parcoursup : connaissance de la formation et du métier d'infirmier, projet de formation et professionnel, expériences et activités en lien avec le projet de formation, accompagnement à l'élaboration (rédaction) et à la mise en forme (informatique), rappels en mathématiques, suivi individuel.

Les + :

- **plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée**
- **accompagnement personnalisé**

CONDITIONS D'INSCRIPTION à la session

- Autorisation parentale pour les moins de 18 ans.

Peuvent s'inscrire sur Parcoursup les candidat.e.s titulaires d'un des titres suivants :

- Baccalauréat ou titre admis en équivalence ; candidat.e en classe de terminale ; candidat.e.s titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;
- Titre figurant dans l'arrêté du 25 août 1969 modifié, titre admis en dispense du baccalauréat en application du décret n° 81-1221 du 31 décembre 1981 ;
- Titre homologué au minimum au niveau IV ;
- Diplôme d'accès aux études universitaires ou examen spécial d'entrée à l'université.

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Fiche d'inscription dûment remplie (fournie par l'institut de formation)
- Une photo d'identité avec nom et prénom au verso
- Une enveloppe autocollante à fenêtre affranchie au tarif en vigueur
- Photocopie du relevé des notes aux épreuves du baccalauréat pour les candidat.e.s qui l'ont obtenu ou relevé des notes des épreuves anticipées + bulletins des classes de 1^{ère} et de terminale
- Photocopie du baccalauréat ou tout titre admis en équivalence, s'il y a lieu.

Coût de la session : 320 euros, payables à l'inscription (par chèque ou carte bleue).

Aucun remboursement ne sera réalisé.

Le chèque est à libeller à l'ordre de Régie rec CH Edmond Garcin (en mentionnant au dos du chèque votre nom, prénom – « Devenir infirmier via Parcoursup »).

INSCRIPTION ET DEPÔT DES DOSSIERS

LUNDI de 9 h à 12 h

MARDI, MERCREDI et JEUDI de 9h à 16h

VENDREDI de 9 h à 12 h